



Maison Départementale des Sports
7 rue Pierre de Coubertin - B.P. 43527
49136 LES PONTS DE CÉ Cedex
02.41.79.49.83 - anjou.ping@wanadoo.fr
www.anjouping.org

TOURNOIS ADULTES DE SECTEUR

A l'instar des Tournois Jeunes de secteur qui connaissent depuis une demi-douzaine d'années un succès grandissant et pour permettre aux compétiteurs plus âgés qui ne font que le championnat par équipe de poursuivre leur saison un peu plus longtemps ou aux autres de jouer plus mais avec moins de contraintes, le Comité de Maine et Loire met en place une nouvelle épreuve individuelle officielle : **les tournois adultes de secteur.**

Ces tournois homologués sont organisés dans les clubs demandeurs à n'importe quel moment de la saison et de la semaine (sauf en juillet et en août), à condition de ne pas concurrencer le même jour une épreuve officielle.

Le club demandeur peut organiser un tournoi en interne (propre à ses licenciés) et/ou en externe (ouvert aux autres clubs).

Dans les deux cas, le club informe le Comité de la date et de l'horaire du tournoi et gère seul les inscriptions.

Le Comité diffuse largement l'information et transmet les données informatiques au club organisateur.

Le principe sportif est le suivant :

- Le Comité transmet le tableau (fichier Excel) au club organisateur qui gère seul le tournoi
- Tableau de 8 joueurs (uniquement seniors/vétérans) sur 2 tables
- Classement intégral (pas de poule – 3 parties par joueur)
- Ordre du tableau aux points classement de la phase en cours
- Durée : environ 2H30
- Coût facturé par le Comité au club organisateur : 8,00 € par tableau
- Coût maximum demandé par le club organisateur à chaque participant(e) : 2,50 €
- Les résultats sont enregistrés sur SPID (échanges de points) par le Comité
- Plusieurs tableaux de 8 (par niveaux de classements) peuvent se dérouler en même temps en fonction du nombre de tables dévolues dans la salle, sachant qu'un tournoi peut avoir lieu en même temps qu'une séance d'entraînement.